



**Cours exclusif Série
Formation Professionnelle**

Droit de l'Internet à l'ère 2.0

Découvrez les derniers développements en matière de réglementation en ligne

Les 7 et 8 octobre 2014, Montréal

avec la participation de

Blake Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Davis S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
KPMG S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Lavery de Billy S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Litige Québec
McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Robic S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Smart & Bigga/ Fetherstonhaugh
Solis Juritech

pourquoi participer ?

- Découvrez les plus récents développements en matière de droits d'auteur sur le Web
- Développez une meilleure compréhension des défis posés par les sites du Web 2.0
- Sachez comment protéger vos données corporatives
- Explorez les derniers développements ayant un impact sur les logiciels libres et les logiciels à source ouverte

public cible

Avocats d'entreprises, Conseillers Juridiques, V-P, Gestionnaires Affaires Juridiques ou Litiges; Avocats spécialisés en Litiges, Droit des Technologies



Chargé de Cours
Michel A. Solis,
Solis Juritech



Christopher
Atchison,
Litige Québec



Émilie Dubreuil,
Smart & Bigga/
Fetherston-
haugh



Stéphane
Gilker,
Fasken
Martineau
Dumoulin



Sophie Gupta,
McCarthy
Tétrault



Pablo Guzman,
Davis



Hélène
Deschamps-
Marquis,
Blake Cassels &
Graydon



Marcel Naud,
Robic



François
Senécal,
KPMG



André Vautour,
Lavery de Billy

CHARGÉ DE COURS PRINCIPAL

MICHEL A. SOLIS

Michel A. Solis est avocat fondateur de **Solis Juritech inc.** et est spécialisé en droit des technologies de l'information depuis plus de vingt ans. Il possède une expérience diversifiée en droit des TI.

domaine des industries culturelles (cinéma, télévision, publicité, industrie du disque, édition littéraire, arts de la scène, etc.) s'est graduellement orientée vers le secteur des technologies de l'information (logiciels, multimédia, Internet et commerce électronique).

(PI), elle peut aider les clients à gérer efficacement leur croissance tout en réduisant les risques commerciaux

CHARGÉ DE COURS ADJOINTS

CHRISTOPHER ATCHISON

Christopher Atchison est avocat chez **Litige Québec**. Il pratique le droit depuis près de vingt ans et possède une vaste expérience en litige civil et commercial ainsi qu'en propriété intellectuelle.

SOPHIE GUPTA

Sophie Gupta est sociétaire au sein des groupes du droit des affaires et du droit de la technologie du cabinet d'avocats **McCarthy Tétrault** à Montréal. Sa pratique dans le secteur général du droit des sociétés et du droit commercial porte principalement sur le capital d'investissement privé, les fusions et acquisitions, ainsi que la technologie et les communications.

MARCEL NAUD

Au sein du cabinet **ROBIC**, Me Naud se spécialise en marques de commerce, droit d'auteur et droit commercial lié à la propriété intellectuelle, avec un intérêt particulier pour les industries des technologies de l'information et du divertissement. Il est devenu expert de questions juridiques liées à la numérisation des processus d'affaires, des services, des œuvres et autres produits ainsi qu'avec la protection des marques sur Internet et les noms de domaine.

ÉMILIE DUBREUIL

Émilie consacre sa Émilie Dubreuil est avocate et agente de marques de commerce au bureau de Montréal de **Smart & Biggar**, bureau pan national canadien spécialisé dans le domaine de la Propriété Intellectuelle. Elle concentre sa pratique sur les marques de commerce, incluant leur acquisition, la vérification de leur disponibilité, leur enregistrement, leur gestion et leur protection.

PABLO GUZMAN

Pablo Guzman est l'associé directeur du cabinet **Davis** à Montréal. Il est un des membres fondateurs du groupe de pratique des jeux vidéos du cabinet et conseille régulièrement ses clients sur les questions concernant le Web 2.0 et les médias sociaux. Fraude au clic, parcage, front running et tasting

FRANÇOIS SENÉCAL

François Sénécal est avocat et conseiller principal au sein de l'équipe de Gestion de l'information et d'administration de la preuve électronique chez **KPMG**. Il participe à l'élaboration de cadres de gouvernance visant le maintien de l'intégrité de l'information, la préservation de la preuve et sa démontrabilité devant un tribunal.

STÉPHANE GILKER

Stéphane Gilker, Associé, **Fasken Martineau Dumoulin**. Stéphane se spécialise dans le domaine de la haute technologie et de la propriété intellectuelle. Sa pratique, initialement axée sur le droit d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle dans le

HÉLÈNE DESCHAMPS-MARQUIS

Hélène Deschamps Marquis, Associée, **Blake Cassels & Graydon**. Hélène conseille les clients sur les ventes d'entreprises technologiques, les contrats commerciaux et les opérations d'impartition. Grâce à l'expérience en fusions et acquisitions qu'elle a acquise auprès de grands cabinets d'avocats de Montréal et à ses connaissances des questions complexes en matière de technologies de l'information (TI) et de propriété intellectuelle

ANDRÉ VAUTOUR, LAVERY DE BILLY

André Vautour, Associé. Lavery, de Billy, André est le président du conseil d'administration du cabinet. Il pratique dans les domaines du droit des sociétés et du droit commercial et s'intéresse plus particulièrement aux alliances stratégiques, coentreprises, fonds d'investissements et aux fusions et acquisitions de sociétés fermées dans le secteur de la technologie.

PROGRAMME

PROTÉGEZ VOS MARQUES DANS LE CYBERESPACE

Avec l'anonymat de l'internet, la dépendance des marques de même que le besoin de protéger ces dernières augmentent considérablement. Apprenez-en davantage sur les dernières menaces et comment y faire face.

- Cybersquattage, typosquattage, base de données Whois, autres liens et cadrages
- Confusion de l'intérêt initial, balise méta, publicité avec fenêtre pub d'entrée et recherche par mots clés
- Fraude au clic, parcage, front running et tasting
- Hameçonnage, phishing piratage informatique, détournement d'abonné et mystification

CONTRATS EN LIGNE: MISE EN VIGUEUR DES ENTENTES EN LIGNE

De plus en plus de contrats sont conclus en ligne, sont souvent très peu lus avant d'être conclus et font l'objet de certaines incertitudes en cas de litige. Il arrive que certaines difficultés surgissent dans leur application, et que les parties estiment que la réglementation régissant ces ententes demeure incertaine. Nous traiterons de:

- La mise en vigueur des contrats conclus en ligne
- Le Code civil du Québec et l'acceptation en ligne
- Cas pratiques de jurisprudence
- Problématiques reliées à la conclusion des contrats, notamment par des employés
- Mises en garde aux parties aux contrats quant à l'univers juridique crée par le commerçant en ligne

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE SUPPLÉMENTAIRE

Federated Press offre maintenant aux participants un accès à une base de données contenant au moins 25 présentations multimédias interactives soit environ 20 heures de conférences sur les thèmes couverts par ce cours. Voir la liste des présentations à la page 4.



AV Interactif

- Possibilité de choisir les segments audio ou vidéo
- Toute la documentation écrite est incluse
- Possibilité d'imprimer tout le matériel pour votre usage personnel



PROBLÈMES DE DROITS D'AUTEUR SUR LE WEB

La question du droit d'auteur est l'une des principales problématiques découlant des développements et de l'utilisation systématique des contenus et outils technologiques sur le Web. En juin 2012, le gouvernement fédéral canadien adoptait le Projet de loi C-11 Loi sur la modernisation du droit d'auteur, Phase 111 de la révision de la Loi sur le droit d'auteur amorcée en 1988, lequel a notamment eu pour effet de rendre la loi canadienne conforme aux plus récents traités internationaux de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle OMPI:

- Les principaux objectifs et exigences des traités de l'OMPI en matière de droit d'auteur
- Comment ceux-ci seront-ils mis en oeuvre dans le nouveau projet de loi canadien?
- La loi respecte-t-il les exigences de ces traités?
- Quels sont les impacts concrets du projet de loi fédéral sur les pratiques en ligne tant des usagers que des fournisseurs et intermédiaires?

PROBLÈMES LÉGAUX POUR LES SITES DU WEB 2.0 ET APPLICATIONS INTERACTIVES DE L'INTERNET

La croissance impressionnante des sites Web 2.0 et des applications interactives de l'Internet a considérablement facilité la communication. Ces progrès ne se sont toutefois pas fait sans l'émergence d'importants risques légaux.

- Problèmes de droits d'auteur résultant des sites provenant du web 2.0
- Responsabilité potentielle des propriétaires de sites et de fournisseurs de services Internet pour violation des lois sur la propriété intellectuelle et de la vie privée
- Problèmes légaux rencontrés par les utilisateurs de contenu généré, de bases de données distribuées et de blogues
- Sites de réseautages personnels et utilisation du contenu pour lesquels les droits n'ont pas été obtenus
- Affichages diffamatoires potentiels sur votre site
- À quoi s'attendre des lois influençant le réseautage personnel?
- Problèmes contractuels émergeant des sites du Web 2.0

VIE PRIVÉE ET SÉCURITÉ EN LIGNE : PROTÉGER LES DONNÉES CORPORATIVES

Au Canada, la Loi sur la protection des renseignements personnels et des documents électroniques couvre l'ensemble des informations personnelles rassemblées, utilisées ou divulguées dans le cadre d'activités commerciales, que ce soit dans le monde physique ou sur l'internet. Elle prévoit entre autres quelle information un site Web peut recueillir sur vous et comment les renseignements doivent être traités.

- Quels renseignements les sites Web recueillent-ils sur vous?
- Qui d'autre recueille des informations vous concernant?
- Comment s'y prennent-ils? Pourquoi?
- Qui s'intéresse à vos données corporatives
- Le courriel et les autres médias de communication en ligne sont-ils sécuritaires?
- Stratégies de protection des renseignements personnels et des informations confidentielles

LA DIFFAMATION SUR INTERNET

Internet offre à tout individu un forum mondial pour exprimer ses convictions, ses opinions et même faire des réclamations, qu'elles soient fondées ou non. Dans ce contexte, une attention particulière doit être portée à la question de la diffamation et à la manière dont celle-ci s'applique aux situations impliquant l'internet.

- Les risques résultant de l'autorisation des tierces personnes à

afficher des commentaires sur votre site web : déclarations diffamatoires

- Dommages pour diffamation en ligne

WEB 2.0: QUESTIONS EMPLOYEUR/EMPLOYÉ(E)

Le réseautage social se continue 24/7 et souvent au travail, avec les systèmes de l'employeur. Comment ce dernier doit gérer ce phénomène? Nouveautés concernant:

- Les risques afférents à l'absence de directives
- La gestion des ressources de l'entreprise
- La gestion du personnel
- La rédaction et mise en place de politiques efficaces
- L'état du droit au Québec

CLOUD COMPUTING

Dans un marché où les entreprises se tournent de plus en plus vers le cloud computing pour répondre à leurs besoins informatiques, la présentation traitera des points suivants:

- Aperçu de ce qu'est le cloud computing
- Avantages et inconvénients à faire appel au cloud computing
- Analyse des différents enjeux légaux soulevés par le cloud computing
- Aperçu d'un contrat de service cloud computing

PROBLÈMES JURIDIQUES IMPLIQUANT LES LOGICIELS LIBRES ET LES LOGICIELS À SOURCE OUVERTE

Le logiciel à source ouverte ou logiciel Open Source est un logiciel conforme aux normes de l'OSI Open Source Initiative et dont la licence respecte les critères établis par celle-ci. Le logiciel libre, quant à lui, est un logiciel que toute personne peut exécuter pour tous usages, en étudier le fonctionnement et l'adapter à ses besoins, dupliquer, diffuser, donner et vendre et, enfin, améliorer et distribuer ces améliorations au public.

- Caractéristiques des logiciels libres et à source ouverte
- Avantages et inconvénients des logiciels libres et des logiciels à source ouverte par rapport aux logiciels à code fermé
- La vulnérabilité logicielle Heartbleed qui a récemment fait les manchettes servira d'exemple au conférencier pour illustrer plusieurs des concepts propres aux logiciels libres et à source ouverte

LES MARQUES DE COMMERCE FACE À L'EXPANSION DE L'ESPACE DES NOMS DE DOMAINE

Au cours de cette séance, nous traiterons d'éléments tels que: quelques décisions d'intérêt récentes en matière de noms de domaine parmi celles basées sur la Politique de l'Autorité canadienne pour les enregistrements Internet en matière de règlements des différends. Nous aborderons certaines particularités du système de l'Uniform Rapid Suspension, une nouvelle procédure expéditive mise en place dans la foulée du lancement des nouveaux types génériques de nom de domaine (gTLDs); et les étapes conduisant à l'inscription au Trademark Clearinghouse d'une marque de commerce enregistrée.

- Dans quelles circonstances l'inscription au Trademark Clearinghouse d'une marque de commerce enregistrée est-elle judicieuse?
- Quels facteurs devraient influencer la décision d'enregistrer ou non des noms de domaine parmi les nouveaux gTLDs?
- Parmi les types de renouvellement ou prochainement disponibles, quels sont ceux qui devraient faire l'objet d'un intérêt ou d'une attention particulière de la part des propriétaires de marques de commerce?
- Quel degré d'importance revêt la protection des marques de commerce dans l'espace des noms de domaine comparativement à celui des magasins en ligne d'applications mobiles?

Inscrivez-vous au cours **Droit de l'Internet à l'ère 2.0** et recevez les présentations suivantes sur cédérom. Ces présentations proviennent de cours récents organisés par Federated Press. Elles sont offertes dans leur intégralité sur format audio avec les diapos PowerPoint correspondantes.

Pour 125\$ en sus des frais d'inscription, vous pouvez aussi acquérir dans le même format toutes les présentations qui seront données lors du cours. Si vous ne vous inscrivez pas au cours, le prix du cédérom comprenant les présentations décrites ci-dessous comme celles du cours lui-même s'élève à 499\$.

Problèmes Légaux pour les Sites du Web 2.0 et Applications Interactives de l'Internet

Charles S. Morgan
McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Cloud Computing

Hélène Deschamps-Marquis
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Protéger vos Marques dans le Cyberspace

Daniel S. Drapeau
Smart & Biggar

Contenu Généré par les Consommateurs

Bob H. Sotiriadis
ROBIC S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Entreprises Ouvrant en Ligne et leurs Alliances Stratégiques

Daniel J. Paul
BCF S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Vie Privée et Sécurité en Ligne : Protéger les Données Corporatives

Charles S. Morgan
McCarthy Tétrault LLP/S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Le Nouveau Droit d'Opposition des Retraités à des Améliorations à un Régime de Retraite : Prévoir et Prévenir les Litiges

René Beaudry
Normandin Beaudry Actuaire Conseil Inc.

Online Privacy and Security

Lisa R. Lifshitz
Torkin Manes LLP

Protecting Your Brands in Cyberspace

Sheldon Burshtein
Blake, Cassels & Graydon LLP

Legal Issues for Social Media and Interactive Internet Applications

Charles S. Morgan
McCarthy Tétrault LLP

Consumer Generated Content

Jessica Fingerhut
Cassels Brock & Blackwell LLP

Corporate Policies for Internet and Technology Use in the Workplace

Lorenzo Lisi
Aird & Berlis LLP

Legal Considerations for Cloud Computing

J. Fraser Mann
Mann Symons LLP

Legal Risks When Marketing Via the Internet & Social Media

Anna C. Forgione
Open Text Corporation

Legal Issues Impacting Open Source Software

Etienne de Villiers
Dimock Stratton LLP

Online Contracting: Enforceability of Online Agreements

Richard F.D. Corley
Blake, Cassels & Graydon LLP/S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Conducting Business Online: Legal & Commercial Update 2012

Duncan C. Card
Bennett Jones LLP

Online Multimedia Material Rights

David Spratley
Davis LLP

Internet Research in Support of Investigations

Norm Wilhelm
FBIG Incorporated - A CANPRO Global Company

Best Practices for Developing & Implementing Social Media Policies

C. Ian Kyer
Fasken Martineau DuMoulin LLP

E-Commerce & Online Privacy Issues

Matthew D. Peters
McCarthy Tétrault LLP

Addressing Increasing Online Privacy Concerns

Chris Robertson
The Hospital for Sick Children

Developing Governance Strategy, Policies and Protocols to Manage Social Media Legal Risks

Giuliana Marinelli
Royal Bank of Canada

Privacy Infringements and Security Breaches

Elena V. Reshetnikova
Accenture

IP Risks in Social Media: Protecting Your Valuable IP and Avoiding IP Infringement

Carol V.E. Hitchman
Gardiner Roberts LLP

Inscription : Pour réserver votre place, appelez les Publications FP sans frais au 1-800-363-0722. De Montréal, vous pouvez également composer le (514) 849-6600, ou encore télécopier le présent formulaire au (514) 849-0879. Expédiez ensuite votre paiement en y joignant le formulaire d'inscription. Le nombre de places est limité. Votre réservation vous sera confirmée avant le cours.

Emplacement : Delta Montréal 475 Avenue Président Kennedy, Montréal, Québec H3A 1J7

Frais : Les frais de participation sont de 895\$ par personne. Les frais incluent également le repas du midi le premier jour, les pauses-café des deux journées et les boissons offertes pendant les pauses.

Horaires : Les inscriptions au cours commencent à 8:00. Les séances du matin débutent à 9:00. Le 2e jour finit à midi.

Le paiement doit être reçu avant le 1 octobre 2014

Tél: (514) 849-6600 C: info@federatedpress.com Fax: (514) 849-0879

Annulation : Le remboursement des frais d'inscription sera possible pourvu qu'un désistement soit communiqué par écrit avant le 24 septembre 2014. Notez toutefois que les frais administratifs équivalents à 15% du montant initial seront retenus en cas d'annulation. Aucun remboursement ne pourra être effectué après cette date. Veuillez noter que le fait de ne pas se présenter au cours ne donne droit à aucun remboursement. Dans l'éventualité où un participant inscrit constate, après la date limite pour le désistement, qu'il lui sera impossible d'assister au cours, il peut désigner une personne de son choix pour le remplacer. Veuillez communiquer aux Publications FP, dans les meilleurs délais, tout changement pertinent. Les Publications FP se dégagent de toute responsabilité en cas de changement dans le programme du cours ou l'identité des conférenciers.

Rabais de groupe : Si vous inscrivez quatre personnes à la fois, vous êtes admissible pour un rabais. Afin de bénéficier de cette offre spéciale, le paiement pour l'ensemble des participants doit être effectué par chèque ou par carte de crédit. Communiquez avec Sandra Frattolillo à : 1-800-363-0722, poste 223, pour obtenir davantage d'information.

POUR VOUS INSCRIRE AU COURS: DROIT DE L'INTERNET À L'ÈRE 2.0

Nom _____
 Titre _____
 Organisation _____
 Adresse _____
 Ville _____ Province _____ Code postal _____
 Téléphone _____ Télécopieur _____ Courriel _____
 Paiement par carte de crédit : AMEX VISA Mastercard
 # _____ Expiration : _____ / _____
 Signature : _____
 Paiement inclus: Facturer (bon de commande #): _____

Pour inscrire plus d'une personne, veuillez utiliser une photocopie de ce formulaire.

LORS DE VOTRE APPEL, VEUILLEZ MENTIONNER LE CODE PRIORITAIRE: **DDL1410/E**

Expédiez le formulaire d'inscription et le paiement par poste à :

Les Publications FP, Tour de la Bourse, C.P. 885 Montréal (Québec), H4Z 1K2, Canada

FRAIS D'INSCRIPTION

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

COURS : 895\$

COURS + CÉDÉROM : 895\$ + 125\$ = 1020\$

CÉDÉROM : 499\$

NOTE: Veuillez ajouter la TPS et la TVQ aux coûts.

Le Cédérom des séances du cours sera disponible environ 30 jours après le cours

Chèque ci-joint à l'ordre des Publications FP au montant de :

N° d'inscription TPS : R101755163
 N° d'inscription TVQ : 1002076639TV000MK
 NEA: 101755163PG0001